

- NYCKEES Vincent, 2008, « Une linguistique sans langue ? Contributions à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, n° 170, p. 13-28.
- PAVEAU Marie-Anne, et ROSIER Laurence, 2008, *La Langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- POSNER Rebecca, 1997, *Linguistic change in French*, Cambridge University Press.
- PRINCIPATO Aurelio, 2000, *Breve Storia della lingua francese*, Roma, Carocci.
- REY Alain, SIOUFFI Gilles, DUVAL Frédéric, 2007, *Mille ans de langue française*, Paris, Perrin.
- ROMAINE Suzanne, 1982, *Socio-Historical Linguistics. Its Status and Methodology*, Cambridge University Press.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, éd. S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.
- SEGUIN Jean-Pierre, 1994, *L'Invention de la phrase*, Louvain, Bibliothèque de l'information grammaticale.
- THOMAS Jean-Jacques, 1989, *La Langue volée. Histoire intellectuelle de la formation de la langue française*, Berne, Peter Lang, Publications universitaires européennes.

Diachroniques, 2, 2012, p. 27-57

Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle

Bruno Courbon
Université Laval, Québec

La conquête de ces dernières années est d'avoir enfin placé non seulement tout ce qui est le langage et la langue à son vrai foyer exclusivement dans le sujet parlant soit comme être humain soit comme être social. (Saussure, *Écrits de linguistique générale*, 2002, texte posthume, p. 130)

Parmi les faits les plus saillants du langage se trouvent certes ses manifestations matérielles, qui sont des faits d'expérience, mais également leur source, en principe humaine. Les noms que reçoit celle-ci varient de façon considérable : *sujet* dans les approches anthropologiques, *émetteur* dans les théories de l'information, *énonciateur* ou *locuteur* dans les approches interactionnistes ou généralistes... Quel que soit ce nom, et quelles que soient les distinctions pratiquées entre les diverses notions qui s'y rapportent, on constate la place qui, dans les travaux sur la langue, est accordée à la source manifeste des productions langagières. L'origine immédiate, subjective, du discours mérite à plus d'un titre qu'on s'y intéresse. En parlant – comme en écrivant – les individus exercent une action sur la langue (voir Berlan 2006) ; ils contribuent à faire et à transmettre de la langue par l'intermédiaire de discours (par nature *effectifs*). L'individu ne saurait toutefois, lorsqu'il endosse le rôle d'« homme de paroles », être détaché du reste de sa subjectivité. Sujet sensible, il présente dans son dire une conscience réflexive. Les théories de l'énonciation (en particulier celles qu'ont produites Benveniste, Culioli et leurs héritiers) ont mis

en évidence le caractère central de la dimension épilinguistique dans l'activité de langage. Quantité de travaux sur l'oral réalisés à partir des années 1970-1980 ont permis de vérifier et de mettre à l'épreuve (empiriquement) ce qui avait été pressenti et théorisé auparavant. Bon nombre de ces travaux font ressortir la présence active des sujets énonciateurs dans l'activité langagière à laquelle ils participent (*i.e.* qu'ils produisent, construisent, « co »-construisent...) : qu'il s'agisse d'intervenir sur des propos tenus par eux-mêmes ou par autrui – voire qu'ils anticipent de tenir ou d'entendre –, les sujets font retour sur ceux-ci et, éventuellement, les négocient (Authier-Revuz, 1995 ; Kerbrat-Orecchioni, 2000 ; Júlia, 2001 et Constantin de Chanay, 2005). Toutefois, bien que manifeste, l'activité méta-énonciative est souvent décrite dans l'aspect ponctuel, toujours circonstanciel d'une énonciation. Peut-être par respect pour la distinction utile entre synchronie et diachronie, sans doute par commodité, elle est la plupart du temps (mais pas toujours : voir à ce sujet Vincent et Martel, 2001) décrochée de la question de la « mutabilité [diachronique] du signe » (Saussure, 1967/1916 [= CLG], p. 108 et suiv.). Sont en général examinés les effets immédiats de l'action du sujet producteur de discours (sujet parlant, sujet énonçant ou « émettant »), rarement son incidence sur les changements et les transformations en œuvre dans la langue, c'est-à-dire sa portée à plus ou moins long terme, dégagée de l'aspect ponctuel d'une situation particulière.

Identifié à certains emplois et conscient dans une certaine mesure, indéfiniment, des valeurs d'usage voire des formes lexicales qui peuvent lui servir, le sujet produit du sens avec ce dont il dispose et, ce faisant, inscrit ses propos dans un rapport continuels au matériau qu'il exploite. Sa production langagière est déterminée par ce rapport, lui-même conditionné par un « sentiment linguistique » variable, en général (sens de la langue) et surtout en particulier (sens d'usages spécifiques). Cherchant et choisissant les signes qui conviennent (= qu'il estime convenir) le mieux à l'expression de ce qu'il vise, le sujet se conforme en premier lieu aux contraintes usagères telles

qu'il se les représente (Courbon, 2010a). Parmi ces contraintes – qui fluctuent, apparaissant et disparaissant au gré du rapport temps/espace – figurent en bonne place la réception souhaitée (rejoindre un interlocuteur ou, au contraire, le provoquer), ainsi que l'intercompréhension anticipée (à quoi tiendra le fait que le discours produit sera compris ou non ?). Les conditions mêmes de son activité langagière révèlent que l'individu, en tant que sujet sensible, n'est pas seulement à l'origine de chaînes discursives ponctuelles et éparées, mais bien qu'en parlant ou, éventuellement, en écrivant, il produit de la langue, au sens général du terme, c'est-à-dire qu'il exerce une action sur sa propre langue. Action individuelle à dimension collective qui – sans nécessairement que le sujet de langue le veuille d'abord – participe à la production de nouvelles formes ou de nouvelles valeurs linguistiques. Rien de vraiment neuf ici. C'est, comme le répétait Saussure (CLG, p. 24), au carrefour entre individuel et social ou collectif que s'institue le linguistique. Suivant la distinction traditionnelle (essentiellement post-saussurienne dans son interprétation) entre linguistique de la langue et linguistique de la parole, il y aurait d'une part une approche hors du sujet, et d'autre part une approche centrée sur le sujet (qui produit et interprète).

Mais qu'apporte en effet ledit sujet aux ensembles d'usages systématisés que constituent les normes linguistiques ? En particulier, quel rôle joue-t-il dans leur changement ? Quelle place occupe sa subjectivité sensible (perceptuelle, attitudinale, intuitive) dans le mouvement évolutif de la langue ?

Relativement à l'ampleur de ces questions, qui nécessiteraient la mise en œuvre de vastes chantiers expérimentaux pour trouver des éléments de réponse, la contribution apportée dans le présent article est très modeste. Elle consiste à examiner la façon dont deux linguistes du début du siècle passé concevaient la place du sujet dans sa langue (produite, comprise, et changeante). On présentera d'abord le contexte scientifique de l'époque, avant de relater de quelle manière, le cas échéant, la subjectivité (ou plus précisément

la part intime du sujet sensible) est mise en rapport avec l'histoire linguistique sous la plume de Ferdinand de Saussure et d'Antoine Meillet. Cette contribution s'inscrit dans une réflexion plus vaste, dont l'objectif consiste à concilier autant que faire se peut ces deux linguistiques – longtemps dissociées – celle du système et celle du sujet afin de mieux saisir, d'abord empiriquement, les modalités pratiques des changements et des transformations linguistiques.

Remarques sur le contexte historique de la linguistique du français au début du xx^e siècle

Comprendre le passé d'aujourd'hui

Loin d'être inutile, toute « plongée » – plus ou moins profonde – dans l'histoire de la linguistique comporte une valeur ajoutée certaine. L'immersion dans le passé d'une discipline scientifique, en l'occurrence, pour la linguistique, dans un passé vieux d'environ un siècle, présente en particulier plusieurs avantages, notamment les suivants :

- affermir la culture générale et confronter différents points de vue sur la langue,
- éviter de reproduire des erreurs déjà décelées et faciliter l'identification de conceptions erronées dans les études contemporaines sur les faits de langue,
- situer la pensée contemporaine dans une série de traditions, toujours plurielles, éventuellement antagonistes, mais parfois aussi complémentaires,
- relativiser la nature de conclusions actuelles qui auraient pu passer pour novatrices : si on ne réinvente jamais la roue, on doit trouver les moyens satisfaisants d'en améliorer la qualité de roulement.

Le préfixe du mot *recherche* prend alors sa pleine valeur, à la fois intensive et répétitive (ou cumulative). Une culture des (de) travaux antérieurs sur la langue sert la réflexion métalinguistique, à quelque niveau que ce soit (débutant ou avancé). Parce que les conceptions modernes proviennent du

passé, et qu'elles traitent en général – et au moins en partie – d'objets semblables à ceux traités dans les conceptions anciennes, il est artificiel de faire une distinction radicale entre ce qui relève de l'histoire de la discipline d'une part, et ce qui est de l'ordre de son actualité d'autre part. En matière d'idées, non seulement le présent est nourri du passé, mais on constate que des auteurs du passé, trop vite oubliés, ou déformés à force d'être cités, ont poussé la réflexion sur certains aspects du langage plus avant qu'on aurait, bien naïvement, pu le croire.

Tendances de la linguistique entre XIX^e et XX^e siècles

On trouve encore aujourd'hui, dans la linguistique du début du XXI^e siècle, des conceptions qui étaient critiquées voilà plus d'un siècle. Ainsi, un certain nombre d'oppositions théoriques débattues aujourd'hui existaient sous des formes très semblables dans la linguistique du début du XX^e siècle et de la fin du siècle précédent. C'est par exemple le cas de l'opposition entre conception sociohistorique / culturaliste et vision naturaliste de la langue, dans laquelle la langue et les faits qui la composent sont présentés comme des organismes vivants, naturels (voir à ce sujet Desmet 1996, ainsi que les critiques qu'adressent Auroux 2007 et Rastier 2010 à cette façon de voir / dire la langue, et plus largement, de l'étudier). De même que Bréal revient, dans son *Essai de sémantique* (Bréal 1897), sur le caractère trompeur d'expressions courantes telles que *vie des mots* ou *vie des langues*¹, de même Saussure critique cette vision de la langue considérée comme le « quatrième règne de la nature » (CLG, p. 17). À la conception organiciste présentant la langue comme « naturelle » (cf. par exemple l'inextricable métaphore des racines ; Rabault-Feuerhahn 2008) s'oppose

1. On se reportera en particulier au texte « Histoire des mots » écrit en 1887, soit dix ans avant la parution de l'*Essai de sémantique*. Dans son texte (nous attirons l'attention du lecteur sur l'emploi du terme *histoire* dans le titre), Bréal revient sur le titre de l'ouvrage d'Arsène Darmesteter, *La vie des mots étudiés dans leur signification* (Darmesteter, 1887). Pour Bréal (1897, p. 306), une telle formulation est « pure métaphore », qui, si elle était prise « au pied de la lettre, nous transporter[ait] en plein rêve ». Cela a le mérite d'être clair.

alors une conception dans laquelle la langue est présentée comme une construction historique, issue d'un héritage et produit d'une élaboration collective.

En termes de tendances dominantes, on observe au tournant du xx^e siècle une évolution épistémologique qui va de pair avec une redéfinition de l'objet étudié par la linguistique. Peu à peu, de macrolinguistique (et interlinguistique) qu'elle était essentiellement avec la grammaire comparée des langues indo-européennes, la perspective adoptée se rapproche davantage des réalités empiriques, les objets examinés se précisent (rejoignant ainsi par endroits des descriptions plus anciennes, notamment dans les domaines lexicologique et sémantique). Les principes et méthodes défendus par un certain nombre de linguistes à partir de la fin du xix^e siècle (Michel Bréal, l'abbé Rousselot, Ferdinand de Saussure, Paul Passy, Ferdinand Brunot, Antoine Meillet, pour ne citer que des auteurs de langue française) orientent la discipline vers des approches plus microlinguistiques (ou locales), au sein desquelles la langue française n'est plus considérée d'abord dans ses relations à d'autres états de langue ou à d'autres langues qui l'ont précédée ou avec lesquelles elle est apparentée. Les orientations nouvelles que prend la linguistique d'alors tendent plutôt à appréhender la langue comme un ensemble de faits linguistiques réels formant un tout singulier. C'est, peut-être paradoxalement, par l'intermédiaire de conceptions structurales – qui passent notamment par l'utilisation de métaphores mécanistes, telle celle du système – qu'a lieu cet affinement de la description de l'objet linguistique. On s'intéresse alors de plus en plus, à nouveau pourrait-on dire, aux relations structurelles internes (voir par exemple la fameuse expression, reprise notamment par Meillet, du « système où tout se tient » ; Hewson, 1990 et Peeters, 1990).

Ces premières générations de linguistes formés dans un cadre institutionnel ont participé à la réconciliation, sous une forme moderne, entre l'ancienne tradition rhétorico-stylistique (parole / discours) et la linguistique lexico-grammaticienne,

jusqu'alors conçue essentiellement sous un angle fonctionnel et historique (voir par exemple l'intérêt porté aux oppositions lexicales, aux éléments de formation et à leur étymologie). Une terminologie nouvelle se diffuse, qui reflète l'évolution de la science linguistique de l'époque. À titre illustratif, nous en donnerons quelques exemples. Ainsi en est-il du terme *polysémie*, qui commence alors à être utilisé pour référer à la pluralité des significations lexicales (formalisation conceptuelle). Les linguistes du xx^e siècle en ont attribué l'invention à Bréal qui, dans un texte écrit en 1887 et publié dix ans plus tard (Bréal, 1897, p. 314 ; chapitre XIV, p. 154 et suiv.), écrivait : « Il n'a pas été donné de nom, jusqu'à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces. On pourrait l'appeler *polysémie* ». Le *Petit Robert 2012* (sous polysémie) donne encore comme date de première attestation l'année de publication de l'*Essai de sémantique* de Bréal, soit 1897. En fait, ce terme avait déjà été utilisé à partir des années 1870, sous la plume de l'orientaliste Joseph Halévy, notamment, dans des textes portant sur l'écriture cunéiforme (sur ce point d'histoire de la sémantique, voir Courbon à paraître). Voici un extrait de l'un d'eux :

Il nous reste [...] à expliquer [...] le phénomène de la *polyphonie*, qui, avec celui de la *polysémie*, forme les particularités les plus saillantes du système graphique assyro-babylonien. Notre tâche consistera, par conséquent : 1° À retrouver les mots qui ont pu donner naissance aux valeurs phonétiques propres à chaque signe ; 2° À montrer comment ces mots générateurs, grâce soit à leur ambiguïté formelle, soit à leur similitude accidentelle avec d'autres mots, ont pu produire, pour le même signe, des significations très-diverses et n'ayant aucun lien logique entre elles. (Halévy, 1876, p. 174²)

Dans un texte ultérieur, Halévy (1882, p. 15) parle aussi de la « polysémie des idéogrammes ». Peu importe ici la date exacte de création du terme *polysémie* ; ces emplois définis

2. Cet extrait reproduit fidèlement l'un des passages de la contribution apportée par Halévy dans le premier numéro de l'année 1876 du *Journal asiatique* (t. 7, janvier-février 1876, p. 298).

d'un terme nouveau dans les années 1870-1880 révèlent le besoin qu'éprouvent les linguistes de formaliser – sur le plan tant conceptuel que terminologique – une description plus fine de la réalité linguistique. Autre exemple, le syntagme lexical *sujets parlants*, dont il sera question plus bas, commence à être utilisé dans la même décennie, son correspondant singulier *sujet parlant* l'ayant précédé de peu. Les syntagmes *faits de langue* et *faits linguistiques* prennent leur essor quelques décennies plus tôt, vers la fin des années 1850, et surtout à partir des années 1860. On remarquera ici la contemporanéité entre la préoccupation des linguistes de décrire les *productions* langagières dans leur diversité et les thèses que soutiennent Gustave Le Bon et Gabriel Tarde dans le domaine de la psychologie sociale.

Cette époque est particulièrement intéressante parce qu'elle correspond à une période de transition, qui marque le passage progressif d'une linguistique des langues à une linguistique des faits de langue, l'un des prolongements possibles de cette dernière étant une linguistique des phénomènes linguistiques, c'est-à-dire une linguistique des faits discursifs plus ou moins – voire pas du tout – stabilisés sur le plan des usages. La variation interindividuelle est relevée dans la linguistique des faits de langue, et, aussi étonnant que cela puisse paraître au moment où Saussure formalise le concept de « langue »-trésor totalisant, s'y trouve déjà, sous une forme embryonnaire, l'intuition d'une « linguistique sans langue » (Nyckees, 2008). Comme c'est souvent le cas des périodes de transition, les idées avant-gardistes qui en ressortent comportent une modernité qui dépasse, par certains aspects, l'horizon des générations ultérieures.

Le choix des auteurs : Saussure et Meillet

Les écrits de Saussure et de Meillet sont intéressants à plus d'un titre. Les raisons suivantes ont présidé au choix d'une partie de leurs textes à des fins d'analyse :

- les deux auteurs contribuent à la « nouvelle direction » théorique qui prend son essor à la fin du XIX^e siècle (Malmberg, 1991, p. 406) et vise à replacer la langue dans son contexte humain et social ;
- chacun reprend à sa façon l'héritage comparatiste qui a été au cœur de sa formation ;
- l'un comme l'autre ont eu une grande influence, en particulier dans le domaine de la linguistique du français ; leur influence s'est exercée tant sur le plan des conceptions linguistiques émergentes au début du XX^e siècle qu'à l'intérieur du cadre institutionnel ; on pense par exemple au rôle qu'a joué Meillet dans la formation d'un nombre important de linguistes, parmi lesquels ses deux disciples Gustave Guillaume et Émile Benveniste qui firent école, chacun de son côté – par ailleurs, nul besoin d'insister sur l'influence institutionnelle de Saussure, tant à l'Université de Genève qu'ailleurs dans le monde : pour ce qui est de la reprise des thèses saussuriennes par l'École de Genève, voir Amacker 2001 ;
- les travaux les plus accessibles de l'un et de l'autre, à savoir le *Cours de linguistique général* ou CLG (édité, rappelons-le, à partir de notes d'étudiants) et *Linguistique historique et linguistique générale* ou LHLG (t. 1, 1921), ont été très diffusés (voir le tableau suivant), figurant souvent parmi les textes de référence en matière de linguistique ;
- Saussure et Meillet sont contemporains l'un de l'autre, bien que l'un meure une vingtaine d'années avant l'autre ; Meillet fut l'élève de Saussure à l'École pratique des hautes études, et lui succéda un temps ; ils correspondirent l'un avec l'autre (pour les aspects biographiques et historiques relatifs à ces deux linguistes, on se reportera utilement aux travaux suivants : Minassian 1976, Auroux 1988, Bouquet 2003 et Bergounioux et Lamberterie 2006).

auteur	titre	1 ^{re} édition	Sudoc	Ariane_UL
Saussure	<i>Cours de linguistique générale</i>	1916	72	13
Meillet	<i>Linguistique historique et linguistique générale</i>	t. 1 1921, t. 2 1936	23	3
Vendryes	<i>Le langage : introduction linguistique à l'histoire</i>	1921	10	3
Frei	<i>Grammaire des fautes</i>	1929	14	2

1. Textes de linguistique publiés en français dans la première partie du xx^e siècle³.

En ce qui concerne tout particulièrement la question de l'histoire de la langue, il n'est pas inutile de rappeler ou de préciser que la formation de Saussure et de Meillet est, à l'origine, une formation « diachronique ». Malgré les changements opérés dans la linguistique d'alors, leurs approches et leurs préoccupations scientifiques demeurent résolument historicistes. La figure de Saussure, avec le CLG, est largement associée à la distinction entre diachronie et synchronie (qui est dans l'air du temps). Contrairement à certaines idées reçues, cette distinction, d'ordre méthodologique (Buridant, 1984 ; Wunderli, 1988 et 1990 ; Mejía, 1998), permet de penser l'articulation entre sujet parlant (voir ci-dessous) et langue-totalité considérée dans son historicité.

Outre les deux textes mentionnés ci-dessus, et afin d'homogénéiser le corpus tout en rendant justice à la pensée saussurienne exprimée hors du cadre strictement universitaire, les *Écrits de linguistique générale* (= ELG), également posthumes (Saussure 2002), ont été choisis pour examen (sur le statut controversé du CLG en tant que texte saussurien, on pourra se reporter notamment à l'étude de cas de Nomura 1973/2007, ainsi

3. Les textes de linguistique écrits en français et parus dans la première partie du xx^e siècle ont été classés par ordre décroissant du nombre d'exemplaires inventoriés dans les catalogues de bibliothèques universitaires (Système universitaire de documentation ou Sudoc pour les bibliothèques de France, et Ariane pour la bibliothèque de l'Université Laval, à Québec).

qu'à Bouquet 2005 et à Mejía Quijano 2005). Le corpus examiné est donc composé de trois regroupements de textes. Chaque regroupement de textes comporte une certaine hétérogénéité qui s'explique notamment par leur étalement dans le temps : notes, fragments et projets d'articles écrits sur plusieurs décennies pour les ELG, notes d'un cours que Saussure donna à trois reprises entre 1906 et 1911, série d'articles écrits sur une quinzaine d'années pour les LHLG. Tandis que le CLG est la mise en forme de notes prises sous la dictée par des étudiants et des disciples, les ELG comme LHLG sont directement écrits de la main de leurs auteurs. LHLG résulte de la republication d'articles (Meillet mit à jour certains éléments de ses textes, que l'on peut relever çà et là – pour autant, l'examen a porté sur la version republiée des textes, celle de 1921 donc⁴). Les ELG, quant à eux, se présentent souvent sous une forme non aboutie, puisque les textes (ou les fragments de textes) n'étaient pas destinés à la publication, du moins dans cet état. Cela n'empêche pour autant pas de suivre la pensée de Saussure, la plupart des fragments, même les plus brefs, étant presque entièrement rédigés.

Une analyse statistique eût été envisageable pour traiter le corpus d'œuvres, qui aurait consisté à mesurer la fréquence de cooccurrence entre une série de mots-clés exprimant la subjectivité et une autre série de mots-clés exprimant la dimension historico-linguistique. Toutefois, plutôt que d'établir une sélection de mots-clés univoques afin d'analyser quelques rapprochements ponctuels, l'approche adoptée a d'abord été d'ordre qualitatif, puis quantitatif : les textes ont été examinés à partir d'un petit ensemble de termes relatifs aux notions de subjectivité et de sentiment linguistique (en particulier, les termes *sentiment*, *sensibilité*, *sens*, *sentir* et *ressentir*, *sujet*, dont *sujet parlant*, *intuition*, *individu*, *conscient*, *conscience*, *consciemment* et leurs antonymes). Les trois textes ont ainsi fait l'objet 1) d'une lecture linéaire, 2) de relevés exhaustifs à partir des mots-clés retenus, à partir desquels l'analyse par extraits a été réalisée.

4. L'auteur précise que seules des « retouches de détails » ont été apportées aux textes (Meillet, 1921, p. vi).

Le traitement de la part subjective dans la langue au tournant du xx^e siècle

Sentiment de la langue est un mot vague qui recouvre des réalités précises : l'enregistrement, réfléchi parfois, mais aussi, inconscient, dans la mémoire, de la presque totalité des expressions, constructions types, tours de phrase types dont use une langue ; la constitution, dans l'entendement, au moyen de ces matériaux, d'une catégorie du possible ; et, pour la mise en œuvre de ces acquisitions, quelques dons naturels plus rares qu'on ne pourrait croire : la capacité d'être choqué par l'absurde, mis en défiance par l'anormal, et réfractaire au spécieux. (Marçais, 1938, p. 80-81)

Quelle place du sujet dans la langue ?

Comme cela a été mentionné plus haut, le syntagme *sujet parlant* ne se développe de manière significative, notamment au pluriel, qu'à partir des années 1880. Auparavant, on rencontre quelques occurrences, rares, de l'expression au singulier. La variation combinatoire du terme *sujet*, en particulier de l'association syntagmatique *sujet + base verbale + -ant* (cf. *sujet écrivant, sujet parlant, sujet pensant...*), l'inexistence, pendant longtemps, du syntagme *sujets parlants* (au pluriel), la rareté du syntagme au singulier (*sujet parlant*), mais également la valeur verbale (participe présent) de *parlant* dans ses premières attestations (ex. *le sujet parlant anglais*) sont autant d'éléments qui semblent indiquer la lexicalisation tardive du syntagme en question. Tardive par rapport à l'époque de production de Saussure et de Meillet. Le syntagme *sujet parlant*, spécifique du terme *sujet*, est de toute évidence une invention de la linguistique moderne. Parmi les toutes premières attestations présentes dans le corpus de textes numérisés accessible au moyen du moteur de recherche Google (automne 2011), se trouve l'étude lexicologique de Chavée (1878, p. 12). On en trouve trente ans plus tôt une occurrence précoce, dans un contexte de colinguisme français/allemand, sous la plume de Heller (1848, p. 7-8) : « [...] la qualification de cette [montagne] n'a lieu que par le rapport dans lequel le sujet parlant se trouve avec la montagne ; cette qualification est par conséquent purement subjective ». Si Heller

reconnaît bel bien dans ce passage l'importance de la subjectivité dans la production langagière, le fait que *sujet parlant* alterne, quelques lignes plus haut, avec *sujet qui parle* semble indiquer que le syntagme n'est pas encore lexicalisé comme tel. Toutefois, la piste d'une origine allemande (par calque) n'est pas à écarter. Par ailleurs, la souplesse de la construction lexicale donne lieu à la création du syntagme *sujet pensant et parlant*, que l'on trouve dans les ELG (hapax dans le corpus traité, p. 126), et qui est attesté, sous diverses formes entre 1872 (« le sujet parlant ou pensant », Benloew, 1872, p. 106) et le début du xxi^e siècle, en particulier chez Guillaume et ses héritiers.

Il est clair, d'après les premiers textes où figure le syntagme *sujet parlant* (au singulier comme au pluriel), que son utilisation sert à lever l'ambiguïté du terme *sujet*, dont les valeurs grammaticale (le sujet grammatical) et référentielle (le sujet du discours) sont, pour des raisons évidentes, particulièrement courantes en linguistique⁵.

Même « absente de l'index du *Cours* » (Chiss, 1985, p. 87, note 5), l'expression *sujet(s) parlant(s)* est bien représentée dans le CLG, puisqu'on l'y trouve³² fois (9 fois au singulier, 23 fois au pluriel), sans compter 18 attestations de *sujet(s)* avec la même valeur. La notion de *sujet (parlant)* apparaît ainsi toutes les 6 pages en moyenne dans le CLG, ce qui correspond certes à peine à 10 % de la fréquence d'attestation de la notion de *langue*, au singulier et au pluriel (respectivement 557 et 145 occurrences du terme *langue[s]*), mais qui la place néanmoins à un rang fréquentiel équivalent à celui des notions de *langage* (69 occurrences du terme correspondant, toutes au singulier), de *grammaire* (62 occurrences, dont 2 au pluriel) et de *réalité* (57 occurrences), devant les notions de *signifiant* (43 occurrences, dont 5 au pluriel), d'*usage* (31 occurrences, toutes au singulier) et de *signifié* (23 occurrences, dont 1 au pluriel). La notion de *sujet*

5. Aucune recherche n'a été effectuée à partir des termes *locuteur* et *énonciateur*, le premier apparaissant « avant 1927 » (*Petit Robert 2012*, sous *locuteur*), tandis que le sens strictement linguistique du second est plus récent (sans doute jugé trop technique, le mot ne figure pas dans le *Petit Robert 2012*).

parlant telle qu'elle est présentée dans le CLG n'est donc pas si périphérique qu'on pourrait le croire (rappelons que l'index n'a pas été réalisé de la main de Saussure), et la linguistique saussurienne loin d'être aussi immanentiste (si tant est qu'elle le fût) qu'une certaine doxa postsaussurienne a pu l'affirmer. Abondant dans le sens de Tullio de Mauro (édition critique du CLG, p. 476-477), Bouquet (2001, p. 158) démontre par exemple que la fameuse phrase qui clôt le CLG : « la linguistique a pour unique et véritable objet la *langue envisagée en elle-même et pour elle-même* » (CLG, p. 317) est tout simplement apocryphe. Les extraits de textes de Bally que mentionne Chiss (1985, p. 87-88) pour défendre l'idée que les travaux de cet auteur (collègue et successeur de Saussure à l'Université de Genève) auraient reflété un déplacement par rapport au champ conceptuel saussurien, se trouvent déjà sous une forme très semblable dans le CLG. Bally n'avait donc pas tort de se placer dans la lignée de Saussure, d'en reconnaître l'ascendance et d'affirmer sa volonté de prolonger et de « systématiser » la pensée du maître (Bally, 1965, p. 128). Associée par Saussure à la définition de la réalité synchronique de la langue (« la linguistique synchronique n'admet qu'une seule perspective, celle des sujets parlants », CLG, p. 291⁶), la notion de *sujet* fait partie des concepts de la théorie saussurienne. Voici quelques passages dans lesquels l'association entre sujet parlant, conscience et réalité linguistique est manifeste :

La synchronie ne connaît qu'une perspective, celle des sujets parlants, et toute sa méthode consiste à recueillir leur témoignage [...]. (CLG, p. 128)

[...] pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets. (*ibid.*)

L'analyse *hipp-o-s* [...] n'est pas fautive, puisque c'est la conscience des sujets qui l'a établie [...]. (CLG, p. 252)

La racine est [...] une réalité pour la conscience des sujets parlants. (CLG, p. 256)

6. Étant donné la nature des textes, nous avons renoncé à l'idée d'indiquer le rang de chacune des occurrences.

Le Saussure des ELG revient à plusieurs reprises, et même insiste sur le lien établi entre synchronie et conscience (ou esprit) des sujets parlants :

Une forme est une figure vocale qui est pour la conscience des sujets parlants déterminée. (ELG, p. 37)

[...] un système de signes [...] tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants (ELG, p. 43).

On appelle forme une figure vocale qui est déterminée pour la conscience des sujets parlants. (ELG, p. 49)

Par quoi cette figure vocale est-elle déterminée pour la conscience des sujets parlants ? (ELG, p. 49)

Le rapprochement va plus loin encore, dans une parenthèse où Saussure fait équivaloir la langue (présentée de façon anthropomorphique) au sujet parlant : « La première expression de la réalité serait de dire que la langue (*c'est-à-dire le sujet parlant*) n'aperçoit ni l'idée a, ni la forme A, mais seulement le rapport a/A » (ELG, p. 39 ; mise en gras rajoutée).

On pourrait voir là une forme de préfiguration de la conception théorique individualiste de Gustave Guillaume, qui fut l'un des premiers, sans doute aussi l'un des plus assidus, lecteurs de Saussure (voir notamment Guillaume 1952/1964). Cela rappelle aussi les théories de l'énonciation, qui se développeront sous l'impulsion des travaux de Benveniste, disciple, comme Guillaume, de Meillet (pour une brève synthèse sur la notion de *sujet parlant*, voir Ducrot, 1982). Par contraste avec l'approche de Saussure, et au-delà d'un socle commun (le tournant subjectiviste), Meillet situe presque systématiquement dans leur contexte géo-socio-historique les faits de langue, en particulier tels qu'ils sont produits par des *sujets parlants*. Meillet est à cet égard avant-gardiste : il est souvent cité comme l'un des précurseurs de la sociolinguistique⁷. Sont présentés ci-dessous quelques extraits qui illustrent la place qu'accorde Meillet au sujet de langue. Ils

7. William Labov, qui n'avait pas connaissance des travaux de Meillet au début de sa carrière, dit y avoir par la suite trouvé quelques-unes des idées maîtresses de la sociolinguistique qu'il avait lui-même développées par ailleurs (communication personnelle).

ont été choisis parmi les 62 passages contenant le terme *sujet* au sein des dix premiers articles regroupés dans LHLG.

[...] à un moment ultérieur, des sujets, parlant une langue ont été séparés par des circonstances quelconques de telle sorte qu'il y a eu deux groupes évoluant d'une manière indépendante. (LHLG, p. 13)

[...] ces deux groupes de sujets continuent la tradition d'une même manière de parler. (LHLG, p. 22)

[...] la seule nécessité qui se rencontre en linguistique est celle qui s'impose aux sujets parlants d'un même groupe de conserver un même système linguistique afin de se comprendre aisément entre eux. (LHLG, p. 44)

[...] les sujets parlants ont voulu parler et ont parlé telle ou telle langue. (LHLG, p. 107)

Reflète de la vaste majorité des occurrences du terme, ce sous-ensemble de brefs extraits reflète bien la conception sociale de la subjectivité linguistique qui s'exprime dans l'œuvre de Meillet. On peut constater qu'une importance particulière est donnée à l'intercompréhension (ci-dessus, LHLG, p. 44), qui est présentée comme la principale raison pour laquelle le « système linguistique » conserve une certaine stabilité, mais aussi comme un moyen dont dispose l'usager pour distinguer sa pratique et son identité linguistiques de celles d'usagers allophones (nos termes) : « [...] on peut convenir de compter autant de langues distinctes qu'il existe de parlers inintelligibles pour les sujets employant tout autre parler » (LHLG, p. 76).

Les différences les plus frappantes entre la conception de Saussure et celle de Meillet tiennent, semble-t-il, au niveau d'abstraction auquel se situent leurs approches : le premier traite davantage de la langue en tant que réalité psychologique (qu'il situe par conséquent à un niveau d'abstraction supérieur), tandis que le second s'intéresse davantage à la langue en tant que réalité sociale, inscrite dans des conditions matérielles déterminantes. Cette observation vaut d'abord pour la comparaison entre ELG+CLG et LHLG I. On relève ainsi 21 occurrences de *communauté(s)* dans le CLG (toutes ne se rapportent d'ailleurs pas à la notion de société), chiffre que dépasse rapidement

LHLG au bout de quelques articles. De même, il n'y a dans le CLG qu'une quinzaine d'occurrences du terme *groupe* au sens social, tandis que la grosse majorité des occurrences de ce terme (= plusieurs dizaines de *groupe*) renvoie à des groupes de faits linguistiques (phonétiques, lexicaux, etc.). On n'en trouve que 4 occurrences dans les ELG (répartition sémantique semblable à celle du CLG). Par contraste, on trouve déjà dans le premier chapitre de LHLG (18 pages) une dizaine d'occurrences du terme *groupe*, majoritairement employé au sens social.

Cette différence de perspective entre la conception saussurienne et celle de Meillet explique sans doute les différences importantes que l'on trouve dans le rapport entre l'expression *sujet parlant* au singulier (ELG : 8 ; CLG : 9 ; LHLG⁸ : 3) et l'expression *sujets parlants* au pluriel (ELG : 15 ; CLG : 23 ; LHLG : 27) : environ 53 % (rapport singulier/pluriel) pour les ELG, environ 39 % pour le CLG, environ 11 % dans LHLG. On retrouve cette même différence pour le terme *sujet* pris seul (rapport singulier/pluriel) : 1/0 pour les ELG (la pluralité du terme *sujet* y est associée au seul syntagme *sujets parlants*), 5/12, soit environ 41,6 % pour le CLG, 4/28, soit environ 14,3 % dans LHLG. La différence est nette et aussi significative que l'est la différence de proportion entre les mots formés à partir de la base *conscien-* (*conscient*, *conscience*, *consciemment* et leurs antonymes) et le terme *sujets* au pluriel (y compris les formations complexes telles que *sujets parlants*) : 54/15, soit 360 % pour les ELG, 33/35, soit environ 94,3 % pour le CLG, 13/55, soit environ 23,6 % dans LHLG. Cette divergence de proportion entre les trois textes, en particulier entre les deux premiers (de Saussure) et le dernier (de Meillet), reflète bien les deux orientations différentes en termes de traitement de la subjectivité : subjectivité tendanciellement individuelle dans un cas, plurielle dans l'autre. On aurait alors trois types de sujet parlant :

8. Étant donné le nombre important d'énoncés comportant le syntagme *sujet(s) parlant(s)*, nous avons pris le parti d'arrêter le relevé aux alentours de la moitié du volume examiné, soit à la fin du chapitre 10.

- le sujet empirique (conception qui, associée au terme *sujet parlant*, remonte aux années 1860-1870 : c'est la personne qui produit effectivement un ou des énoncés),
- un sujet social, en général présenté au pluriel, membre d'un groupe ou d'une communauté,
- (dans la conception la plus abstraite) un être-langue (faute de mieux, ce néologisme pour dire le difficilement dicible sujet-langue saussurien).

La phrase de Saussure citée en exergue de cet article dresse avec une acuité remarquable le bilan du changement d'orientation que connaît la linguistique à la fin du XIX^e siècle : la subjectivité est finalement reconnue en tant que dimension primordiale de l'objet-langue (« son vrai foyer »). Néanmoins, bien qu'elles soient toutes subordonnées à une conception subjectiviste de la langue, ces différences d'orientation ont une incidence sur le plan diachronique de l'histoire des langues. Dans le CLG (p. 30), Saussure attribue aux « facultés réceptive et coordinative » (sens et mise en sens, en quelque sorte) l'établissement individuel et la stabilisation ou, plus particulièrement, l'harmonisation collective d'usages linguistiques : « C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous ».

Par ailleurs, sa définition de la langue comme « l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre » (CLG, p. 112) montre clairement l'intégration du sujet à un groupe.

Du sujet parlant au sujet sensible dans l'histoire de la langue

Nous indiquerons dans les lignes qui suivent quelques caractéristiques de l'usage qui est fait du terme *sentiment* chez les deux auteurs examinés, en observant en particulier le rapport qu'ils établissent entre sentiment linguistique et histoire de la langue.

Autour du sentiment de la langue chez Saussure et Meillet

« [T]out ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel », écrit Saussure dans les ELG (p. 185). Un peu plus haut dans le texte, Saussure énonce aussi : « Ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque ; tout ce dont ils ont conscience et rien que *ce* [sic] dont ils peuvent avoir conscience » (ELG, p. 183). On notera le rapport d'équivalence entre les termes *conscience* et *sentiment*, qui, l'un comme l'autre, renvoient à une réalité (psychologique) pour le sujet parlant. Doit-on en conclure que *sentiment* et *conscience* entrent dans une relation d'inclusion (*conscience* étant le générique) ? Il serait en effet excessif de les identifier l'un à l'autre. Pourtant, dans l'énoncé suivant, par exemple : « si = à la conscience du sujet parlant, tout est concret » (ELG, p. 327), il semble possible de remplacer facilement le terme *conscience* par le terme *sentiment*, mais est-ce là aller trop loin ? C'est la manifestation d'un objet à l'esprit (autre quasi-synonyme, plus vague), c'est-à-dire sa présence mentale qui lui donne l'impression d'être « concret », ou « réel ».

De façon assez intéressante, le rapport entre la fréquence absolue du terme *conscience* et celle du terme *sentiment* diffère grandement entre les textes de Saussure et ceux de Meillet : ce rapport est d'environ 1/2 (rapport *sentiment[s]/conscience*) dans les ELG et dans le CLG, tandis qu'il est d'environ 4/1 dans LHLG. Cette différence (x 8) entre ELG+CLG et LHLG s'explique sans doute par le fait que Meillet, s'intéressant moins au sujet psychologique qu'au sujet social, traite peu de *conscience*, mais utilise davantage le terme *sentiment*, qu'il associe le plus souvent à un collectif, comme c'est le cas dans le passage suivant :

Depuis [la conquête de la Gaule par les Romains], les habitants de la France actuelle n'ont jamais eu l'intention de parler une langue nouvelle ; ils se sont toujours efforcés de parler leur langue traditionnelle, et ils ont toujours eu le sentiment de parler une même langue. (LHLG, p. 81)

Cette association de la notion de *sentiment* à un collectif correspond à une valeur que prend le terme, souvent en lien

avec la notion d'appartenance ; ainsi en va-t-il des expressions *sentiment national* ou, dans certains cas, *sentiment linguistique* ; chacun sous-entend l'appartenance : « sentiment d'appartenance à une nation » ou « sentiment d'appartenance à une langue ». Gauvin (2004), qui traite de la question du sentiment de la langue (valeur identitaire d'appartenance) chez les écrivains québécois, parle de « surconscience » de la langue, le sentiment étant trop vif. On retrouve ici le rapport entre sentiment et conscience, le sentiment exacerbé d'un phénomène linguistique, ou bien celui de l'appartenance à un groupe linguistique particulier entraîne une conscience aiguë de la situation ainsi produite. À l'inverse, le moindre sentiment d'appartenance à une langue peut limiter la conscience de la richesse de ses usages. Aussi, faire prendre conscience aux élèves de l'existence d'une culture langagière peut faciliter, voire catalyser leur apprentissage de la langue (Siouffi, 2007).

Fait intéressant étant donné l'approche de Meillet, le syntagme *sentiment individuel* figure dans LHLG (p. 96), avec une valeur négative : « [...] on ne peut pas fonder une doctrine sur un sentiment individuel ».

Dans les textes de Saussure, ce syntagme prendrait une valeur quasi-pléonastique, dans la mesure où c'est d'abord le sujet sensible individuel qui l'intéresse, non le collectif. Pour cette raison sans doute, que ce soit dans les ELG ou dans le CLG, l'objet auquel se rapporte le sentiment est presque toujours un objet d'analyse pour un usager, ou pour un linguiste (il ne s'agit pas, à une exception près dans le CLG, d'exprimer son appartenance à une langue). Cet objet d'« analyse » peut relever des divers domaines de la linguistique (sémantique, phonétique, lexicologie, morphologie...). On retrouve ici la perspective microlinguistique, par opposition à la perspective macrolinguistique. Voici dans un premier temps quelques exemples d'objets qui suscitent le sentiment chez un ou des sujets (le second repose sur une métonymie qui peut être analysée comme suit : la langue sert pour parler de ses locuteurs) :

En rapprochant des mots tels que *coutelas*, *fatras*, *plstras*, *canevas*, on a le vague sentiment que *-as* est un élément formatif propre aux substantifs, sans qu'on puisse le définir plus exactement. (CLG, p. 181)

Le latin ancien avait [...] à un haut degré le sentiment des pièces du mot (radicaux, suffixes, etc.) et de leur agencement. (CLG, p. 230)

le rôle du sentiment dans la création des formes grammaticales (LHLG, p. 148).

Par contraste, la perspective macrolinguistique traite d'une ou de plusieurs langues. Meillet, en particulier, s'intéresse beaucoup aux cas d'évolution ou de coprésence de langues :

[...] une langue sera dite issue d'une autre si, à tous les moments compris entre celui où se parlait la première et celui où se parle la seconde, les sujets parlants ont eu le sentiment et la volonté de parler une même langue. (LHLG, p. 81)

[...] la parenté de langues résulte uniquement de la continuité du sentiment de l'unité linguistique. (LHLG, p. 81)

L'association de la notion de *volonté* à celle de *sentiment* distingue nettement l'emploi linguistique que font d'une part Saussure et d'autre part Meillet. D'une part, le sujet parlant (qui se rapporte à des usages précédents, ou à des modèles d'usage) a une conscience minimale des modes de formation qu'il pratique (point de vue saussurien) ; il procède par analogie. D'autre part, le sujet social (qui s'identifie à une communauté) développe son sentiment d'appartenance à partir du moment où il se trouve confronté à une autre langue, à un autre parler qui sont « inintelligibles » pour lui (LHLG, p. 76) ; c'est principalement l'approche qu'adopte Meillet. On comprend alors la place qui peut être accordée à la volonté des sujets parlants (chez Meillet environ un quart des occurrences du terme *sentiment* est accompagné du terme *volonté* : ce dernier n'apparaît pas par ailleurs).

Les phénomènes évolutifs prennent chez Meillet une dimension sociolinguistique, constituée à partir des conditions d'existence et de pratique de la langue ; le passage suivant, par exemple, présente une explication de l'acceptation massive d'emprunts :

Dans certaines conditions favorables où des populations se mélangent d'une manière intime et où des sujets parlants, perdant le sentiment net d'appartenir à une certaine nation, ne s'attachent pas à parler leur langue avec pureté, il peut se produire des emprunts [...]. (LHLG, p. 85)

Par ailleurs, Saussure identifie à plusieurs reprises le sentiment de la langue au sujet susceptible de le posséder. Faut-il y voir une simple métonymie pratique ? de l'anthropomorphisme ? un statut particulier attribué à la notion de *sentiment de la langue* ? Voici deux exemples de ce cas de figure, qui rappelle l'équivalence que fait Saussure dans les ELG entre langue et sujet parlant :

[...] je pourrais former à l'occasion *λύσις* (*λυτός*). Qui pourrait même dire si c'est exactement de telle ou telle façon que le sentiment de la langue procède ? *graveur* : *graver* = *penseur* : *penser*. Donc (*oser*) *oseur*. (ELG, p. 184)

En grec *ἴππος*, s'il était coupé par le sentiment de la langue, n'était certainement pas coupé autrement que *ἴππ-ος*, *ἴππ-οις*. (ELG, p. 193)

Les verbes *sentir* et *ressentir* couvrent des champs proches du nom *sentiment* (en fait, *ressentir* s'en éloigne quelque peu). En voici deux exemples qui traitent d'histoire de la langue :

Même quand ils emploient les mêmes formes, ils [les enfants, qui constituent leur système linguistique] ne les sentent pas toujours de même. (LHLG, p. 79)

[...] [le passé composé] a tendu à perdre sa valeur de parfait quand on a cessé de sentir *ai* et *fait* comme deux mots distincts. (LHLG, p. 188)

La notion d'intuition

À titre informatif, les deux seules occurrences du terme *intuition* se rapportent, l'une, à l'intuition du linguiste (Meillet reconnaît sa dette envers Saussure, LHLG, p. 2), l'autre à l'intuition que reflètent les systèmes d'écriture quant au marquage de l'opposition entre son explosif et son implusif (ELG, p. 247). L'adjectif *intuitif* n'apparaît pas dans les textes examinés. Bien que parfois critiqué, le recours à l'intuition est difficile à éviter dans les sciences humaines qui, en outre, doivent la situer dans

l'objet décrit. On ne s'étonnera pas de ne pas voir apparaître davantage d'occurrences du mot *intuition* dans les trois textes. Son emploi, diffus, au XIX^e siècle pouvait ne pas paraître assez précis pour intégrer une description rigoureuse. D'après le *Petit Robert 2012*, les termes *intuitionniste* et *intuitionnisme* apparaissent respectivement en 1874 et en 1908. La valeur péjorative qui peut s'y associer provient certainement de l'aspect non rationnel de la notion d'*intuition*, ce qui est particulièrement déconsidéré en sciences. Le passage suivant, de Bréal (1897, p. 305-306), semble confirmer le caractère jugé peu sérieux de cette notion :

Ordinairement, les changements survenus dans le sens des mots sont l'ouvrage du peuple, et comme partout où l'intelligence populaire est en jeu, il faut s'attendre non à une grande profondeur de réflexion, mais à des intuitions, à des associations d'idées, — quelquefois imprévues et bizarres, — mais toujours faciles à suivre.

On trouve en outre quelques attestations du syntagme *intuition linguistique* dès la fin XIX^e siècle, mais c'est surtout à partir des années 1950 qu'il se diffuse dans l'usage.

Sens de la langue et sensibilité linguistique

L'expression *sens de la langue* a été utilisée une seule fois, dans un passage des ELG où Saussure énumère plusieurs interprétations possibles d'un écart phonétique en fonction de la façon dont il est « ressenti » :

[...] le plus insignifiant écart qu'on ferait dans la prononciation d'un *s* ou d'un *d* serait [...] ressenti [...] ou comme un vice ridicule de prononciation ou comme le signe d'un accent étranger, enfin comme une chose choquant de front et irrémédiablement notre sens de la langue. (ELG, p. 72)

On ne trouve aucune attestation du syntagme *sensibilité linguistique* (celui-ci se diffuse surtout à partir des années 1930-1940), mais quelques emplois de *sensible* ou *insensible*, parfois en lien avec la langue. À l'instar du terme *sentiment*, le terme *sensible* peut servir, dans certains cas, à exprimer une évolution linguistique en cours, tant sur le plan macrolinguistique :

Il est permis de souhaiter que l'anglais ne vienne pas à se différencier trop fortement en Amérique ou en Australie, et que les divergences déjà sensibles [...] ne s'accroissent pas de manière à produire des idiomes nouveaux. (LHLG, p. 163-164);

que sur le plan microlinguistique :

[...] la composition [« mangeur de miel » pour *ours*] n'y est plus qu'à peine sensible en slave (LHLG, p. 284),

ou

[...] il n'est presque plus sensible que *Zeús* ou *Jupiter* soit le ciel (LHLG, p. 333).

Dans chaque cas, on remarquera le caractère à la fois graduel et inscrit dans le temps de la sensibilité : « presque plus », « plus qu'à peine », « déjà ». Le concept de degrés de sensibilité peut être corrélé aux degrés d'évolution que traite Meillet par ailleurs : « [...] les divers sujets qui le [le groupe social au sein duquel une langue est parlée] composent sont, à certains égards, à des degrés différents de l'évolution qui emporte constamment chaque langue » (LHLG, p. 44). Ce point de vue subjectiviste sur l'évolution de la langue complète la formule proposée par Saussure (à laquelle Meillet n'avait sans doute pas accès) : « Si vous donnez, en fait de langue, du Temps à l'Espace (assez de temps pour se faire valoir et sentir) [...], il n'arrivera jamais que le résultat ne soit pas le multiple de l'espace et du temps » (ELG, p. 310 ; la mise en gras est rajoutée).

Pour conclure ce trop bref aperçu, nous pouvons dire que l'examen des trois textes sélectionnés (ELG, CLG et LHLG) révèle l'existence, il y a un siècle environ, d'une réflexion assez poussée sur le rôle que le sujet humain et social joue, dans sa production discursive (ponctuelle) d'abord, et, plus largement, dans l'évolution de la (ou des) langues qu'il pratique. Dans les trois recueils examinés, Saussure comme Meillet reconnaissent la nature intrinsèquement subjective (et intersubjective, en particulier pour Meillet) des faits de langue, ou, plus largement, de la réalité linguistique. Saussure définit d'ailleurs celle-ci d'après le sentiment des sujets, selon l'équation « tout ce qui est dans le

sentiment des sujets parlants est phénomène réel » (ELG, p. 185). Malgré leur caractère manifestement central, les notions de *sentiment*, de *conscience* et d'*intuition* ne sont définies chez aucun des deux auteurs. Saussure dit de la notion de *conscience* qu'elle « est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé [sur le plan linguistique] est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes » (ELG, p. 259). Chez Saussure, *sentiment* et *conscience linguistique* tendent d'ailleurs à se rejoindre autour du concept de réalité (psycholinguistique), plus précisément, de réalité psychologique de faits de langue. Ainsi, « il n'existe rien que ce qui existe pour la conscience » (ELG, p. 49), « le lieu du mot, la sphère où il acquiert une réalité, est purement l'ESPRIT » (ELG, p. 183). La conscience linguistique est rattachée à l'état synchronique, ou « état de conscience » (ELG, p. 179), par opposition à l'« état historique » (ELG, p. 117). Ailleurs (CLG, p. 250-251), Saussure distingue l'« analyse subjective », que les sujets parlants font « à tous les instants », et l'« analyse objective », fondée sur l'histoire. C'est en faisant appel à des mécanismes d'analogie (CLG, p. 233), et en se fiant à leur conscience morphologique (ELG, p. 193) que les sujets parlants peuvent soit créer des signes, soit en importer, soit remotiver (au sens moderne du terme) d'autres signes déjà existants.

Le CLG a été beaucoup cité comme discours d'autorité en matière d'innovation linguistique. Pour Saussure (ELG, p. 95), les nouveaux signes apparaissent dans la « langue discursive » (plus connue sous le nom de « parole » dans le CLG), et ils « pénètre[nt] de là le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur » (et – éventuellement – ainsi de suite). Saussure, en particulier dans le CLG (p. 30), insiste sur la passivité de l'individu vis-à-vis du développement de nouveaux usages : l'individu ne fait que les « enregistre[r] » dans ce (son) trésor qu'est la (sa) langue (la conception guillaumienne de la langue se fait jour ici). Dans les deux textes de Saussure, la participation intentionnelle des sujets aux modifications linguistiques est très limitée ; la création n'est que « l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé » (CLG, p. 227).

Saussure inscrit néanmoins le sentiment de la langue au cœur du processus évolutif. Plus exactement, il accorde une place centrale au jugement de conformité ou de non-conformité par rapport au sentiment que le sujet parlant porte sur les usages qu'il est amené à fréquenter ou à produire. Autrement dit, dans la conception saussurienne, l'histoire de la langue n'est autre que celle d'un trésor subjectif et intersubjectif (individuo-collectif) dont les accidents – et, pourrait-on extrapoler, les nouvelles systématisations – relèvent du rapport, empreint de subjectivité, qu'entretiennent les sujets au matériau langagier qui se présente à eux ou dont ils disposent pour s'exprimer ou pour comprendre leurs homologues.

Contrairement à la conception du changement linguistique que défend Saussure (conception semi-active et d'abord individuelle), Meillet, dans LHLG, met l'accent sur la part de volonté des sujets parlants (dans ce texte, environ un quart des occurrences du terme *sentiment* est accompagné du terme *volonté*, tandis qu'il n'y a aucune attestation de *volonté* dans le CLG ni dans les ELG). L'auteur situe les sujets parlants (au pluriel dans la grande majorité des cas) à l'intérieur d'un ou de plusieurs groupes d'appartenance, qui peuvent se référer à une norme dont ils ont un sentiment plus ou moins fin. En cela, la combinaison sensuo-rationnelle du sentiment et de la volonté comporte une portée explicative. Dans la conception de Meillet, les usagers disposent d'une certaine liberté de choix, qui rend possibles les échanges interlinguistiques voire interlectaux, donc les « mélanges » linguistiques (LHLG, p. 88). En effet, pour Meillet c'est en partie parce que les sujets parlants ont « constamment [...] le sentiment et la volonté de parler leur langue traditionnelle » (LHLG, p. 104) que les « éléments indigènes » sont transmis. De nature sociolinguistique, la conception que propose Meillet permet d'expliquer les emprunts, la transmission et la diffusion de nouveaux usages, ou, au contraire, le refus d'usages inusités au moyen de procédés tels que l'imitation ou la réticence à innover. Ces procédés sont eux-mêmes déterminés par des conditions externes : dans le cas où un besoin particulier se fait

sentir, Meillet fait remarquer que plusieurs foyers d'innovation sont possibles. Lorsque les conditions sont réunies, un nouvel usage se développe. On voit alors se dessiner quelques effets du sentiment de la langue sur l'avenir linguistique, plus précisément de faits de langue intériorisés, ou susceptibles de l'être.

Il est sans nul doute plus facile de postuler que les usagers d'une langue sont égaux devant celle-ci, qu'ils la « maîtrisent », ou du moins qu'ils la pratiquent (l'emploient, la parlent et l'écrivent, la comprennent et la transmettent) *tous* avec la même aisance, de la même façon, sans changement. Les approches sociolinguistiques, psycholinguistiques et interactionnistes apportent une certaine modération à ce postulat. Les productions, mais aussi les compétences ne sont pas les mêmes, y compris, et même avant tout, sur le plan individuel. La notion de variation a beaucoup été utilisée pour pallier cette déficience, mais il s'agit sans doute là d'un pis-aller. Malgré le mouvement apparent qu'elle exprime, elle reste par trop fixiste, figeant voire enfermant les différences dans des catégories pré-identifiées (« marquées », voire remarquables). De ce fait, employée à un premier niveau descriptif, cette notion de variation ne permet pas de comprendre les changements qui s'opèrent. En outre, la conception monolithique de la langue, langue-monument identitaire, est difficilement compatible avec une vision subjectiviste. Si l'on admet que la sensibilité linguistique se décline en divers degrés selon les individus, et plus précisément selon la ou les compétences qu'a développées chacun pour un usage linguistique ou un ensemble d'usages linguistiques interreliés, on peut par conséquent dire – ou certainement redire – que le sujet de langue est un acteur sur la scène de l'évolution des normes linguistiques. À son échelle, l'individu participe à la formation et à la structuration de sa langue, travaillée de toutes parts, et le rapport qu'il entretient avec celle-ci (et, en particulier, avec ses composantes) joue un rôle assez semblable à celui d'un filtre⁹.

9. Je tiens à remercier Gilles Siouffi, pour l'attention, le temps et la place qu'il a accordés à ce texte. Un grand merci également à Elizabeth Winokur, sans qui un anglophone n'aurait certainement pas eu le sentiment que la partie de texte en anglais était écrite dans cette langue.

Références bibliographiques

- AMACKER René, 2001, « Le développement des idées saussuriennes par l'École de Genève », dans Sylvain Auroux et Ernst Friderik Konrad Koerner (dir.), *History of the Language Sciences. An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, 2, Berlin & New York, Walter de Gruyter, p. 1746-1768.
- AUROUX Sylvain, 2007, *La Question de l'origine des langues, suivi de L'Historicité des sciences*, Paris, PUF.
- AUROUX Sylvain (dir.), 1988, « Antoine Meillet et la linguistique de son temps », *Histoire, épistémologie, langage*, 10, 2.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol.
- BALLY Charles, 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, 4^e éd.
- BENLOEW Louis, 1872 [1858], *Aperçu général de la science comparative des langues pour servir d'introduction à un traité comparé des langues indo-européennes*, Paris, E. Thorin, 2^e éd.
- BERGOUNIOUX Gabriel et LAMBERTERIE Charles de (dir.), 2006, *Meillet aujourd'hui*, Leuven & Paris, Peeters.
- BERLAN Françoise (dir.), 2006, *Langue littéraire et changements linguistiques*, Paris, PUPS.
- BOUQUET Simon, 2005, « Après un siècle, les manuscrits de Saussure reviennent bouleverser la linguistique », *Texto !*, revue en ligne.
- , 2001, « Linguistique et sémiologie : le projet de Saussure et l'interdisciplinarité », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 54, p. 155-162.
- BOUQUET Simon (dir.), 2003, « Ferdinand de Saussure », *Cahiers de l'Herne*, 76.
- BRÉAL Michel, 1897, *Essai de sémantique (science des significations)*, Paris, Hachette.
- BURIDANT Claude, 1984, « Saussure et la diachronie », *Travaux de littérature et linguistique de Strasbourg*, 24, p. 19-51.

- CHAVÉE Honoré-Joseph, 1878, *Idéologie lexicologique des langues indo-européennes*, Paris, Maisonneuve.
- CHISS Jean-Louis, 1985, « La stylistique de Charles Bally : de la notion de "sujet parlant" à la théorie de l'énonciation », *Langages*, 19, 77, p. 85-94.
- CONSTANTIN de CHANAY Hugues, 2005, « "Et c'est avec ce bibelot-là que vous comptez aller sur la Lune ?" : nomination, énonciation, dialogisme », dans Françoise Dufour, Élise Dutilleul-Guerroudj et Bénédicte Laurent (dir.), *La Nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ?*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, p. 25-76.
- COURBON Bruno, à paraître, 2012b, « Note de recherche sur l'histoire du terme polysémie », *Langues et linguistique*, Université Laval, Québec, 34.
- , 2012a, « Une réutilisation possible du concept d'usage en sémantique diachronique ? », dans Julie Glikman, Leda Mansour et Stéphanie Weiser (dir.), *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage*, Université Paris 10 Nanterre, p. 102-128 <<http://fr.calameo.com/read/0012455335a556340813>>.
- DARMESTER Arsène, 1887, *La Vie des mots étudiés dans leur signification*, Paris, Delagrave.
- DESMET Piet, 1996, *La Linguistique naturaliste en France (1867-1922) : nature, origine et évolution du langage*, Leuven, Peeters.
- DUCCROT Oswald, 1982, « La notion de sujet parlant », *Cahier du groupe de recherches sur la philosophie et le langage*, 2, p. 65-93.
- GAUVIN Lise, 2004, « Décalage langagier : le sentiment de la langue chez les écrivains québécois », dans Robert Laliberté et Denis Monière (dir.), *Le Québec au miroir de l'Europe*, Québec, Association internationale des études québécoises, p. 124-129.
- GUILLAUME Gustave, 1964 [1952], « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? », *Langage et science du langage*, Paris, Nizet ; Québec, Université Laval, 1964, p. 220-240.

- HALÉVY Joseph, 1882, *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylone*, Paris, Maisonneuve.
- , 1876, *Recherches critiques sur l'origine de la civilisation babylonienne*, Paris, Imprimerie nationale.
- HELLER [Heinrich], 1848, *De la place de l'adjectif*, Berlin, Hayn.
- HEWSON John, 1990, « Un système où tout se tient : origin and evolution of the idea », dans Hans-Josef Niederehe et Ernst Frideryk Konrad Koerner (dir.), *History and historiography of linguistics*, II, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, p. 787-794.
- JULIA Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2000, « L'analyse des interactions verbales : la notion de "négociation conversationnelle" - défense et illustration », *Lalies- Langue et littérature*, 20, p. 64-141.
- MALMBERG Bertil, 1991, *Histoire de la linguistique : de Sumer à Saussure*, Paris, PUF.
- MARÇAIS William, 1938, « Silvestre de Sacy arabisant », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 82, 1, p. 79-86.
- MEILLET Antoine, 1921, *Linguistique historique et linguistique générale* [= LHLG], Paris, Honoré Champion, t. 1.
- MEJÍA Claudia, 1998, *La Linguistique diachronique : le projet saussurien*, Genève, Droz.
- MEJÍA QUIJANO Claudia, 2005, « Sous le signe du doute. Présentation des textes de E. Constantin », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, p. 43-67.
- MINASSIAN Martiros, 1976, « Sur la correspondance de Meillet avec Saussure relative aux anagrammes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 71, 1, p. 351-359.
- NOMURA Hideo, 2007, « Sur le verbe « créer » chez Saussure », *Texto I*, XII, 1, revue en ligne [le texte est traduit et remanié du japonais « Saussure no ikku o megutte "Ippan gengogaku" to Ippan gengogaku, kogi no mondai »] [« Sur une phrase de

- Saussure : des rapports problématiques entre la linguistique générale et le *Cours de linguistique générale* », *Gendai Shiso*, 1973, I, 10, p. 53-71].
- NYCKEES Vincent, 2008, « Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, 170, 2, p. 13-27.
- PEETERS Bert, 1990, « Encore une fois "où tout se tient" », *Historiographia Linguistica*, XVII, 3, p. 427-436.
- Petit Robert 2012*, 2011, Paris, Éditions Le Robert – SEJER.
- RABAULT-FEUERHAHN Pascale, 2008, *L'Archive des origines : sanskrit, philologie, anthropologie dans l'Allemagne du XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf.
- RASTIER François, 2010, « Naturalisation et culturalisation », *Texto I*, XV, 2, coordonné par Carine Duteil-Mougel, revue en ligne.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale* [= ELG], Paris, Gallimard [textes établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collaboration d'Antoinette Weil].
- , 1967 [1916], *Cours de linguistique générale* [= CLG], Paris, Payot [texte édité par Charles Bally et Albert Sechehaye, 1916].
- SIOUFFI Gilles, 2007, « Du sentiment de la langue aux arts du langage », *Ela*, 147, 3, p. 265-276.
- VINCENT Diane et MARTEL Guylaine, 2001, « Particules métadiscursives et autres modes langagières : des cas de changement linguistique », *Tranel*, 34-35 : *Le changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité*, volume coordonné par Marinette Matthey, p. 141-152.
- WUNDERLI Peter, 1990, *Principes de diachronie : contribution à l'exégèse du « Cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure*, Frankfurt am Main, Bern & Paris, Peter Lang.
- , 1988, « Saussure et la diachronie », dans André Joly (dir.), *La Linguistique génétique : Histoire et théories*, Lille, Presses universitaires de Lille, p. 143-199.